commune de sampzon
Gorges de l'Ardèche

BULLETIN MUNICIPAL SEMESTRIEL

N° 8

DECEMBRE 2023

A LIRE ....

Edito P 1

Les réalisations et les brèves municipales P 3

Nos poubelles P 5

La vie communale P 6

Nos associations P 14

EDITO

Chères Sampzonnaises, Chers Sampzonnais,

Le contexte géopolitique international, le défi climatique, le retour de l'inflation, la flambée des énergies et les tensions sociales que traverse notre pays me renforcent à la fois dans mes valeurs et dans mes objectifs. Plus que jamais, nous avons besoin de cohésion sociale et républicaine, d'universalisme, d'esprit civique et de respect de l'autorité sous toutes ses formes.

Jamais autant de maires n'ont démissionné de leurs fonctions que ces dernières années. Gérer une commune en faisant face aux injonctions contradictoires, à la complexification des procédures et la raréfaction des moyens, aux intérêts particuliers qui ne se soucient guère de l'intérêt général, à l'individualisme virant parfois au manque de respect des biens et des personnes, exige de la résistance et un engagement de chaque instant, sans perdre sa boussole, pour mener à bien les projets nécessaires.

La commune de Sampzon s'efforce d'aller de l'avant. Votre maire et votre équipe municipale sont toujours mobilisés pour moderniser et rénover vos équipements, améliorer votre cadre de vie, faire progresser le vivre-ensemble.

La voie partagée réalisée cette année du pont à la mairie structure l'agglomération, elle contribue à l'embellissement et à la sécurisation routière de notre village.

Mais pour qu'une collectivité puisse continuer à avoir des projets, il est d'abord nécessaire qu'elle dispose de foncier. C'est pourquoi les prochains investissements communaux seront prioritairement consacrés à l'acquisition de terrains sur lesquels pourra être envisagée en complément des dernières réalisations, une évolution la plus harmonieuse possible de notre village pour les générations futures.

Dans le respect des enjeux environnementaux, économiques, sociaux, et dans le cadre de la récente loi « Zéro Artificialisation Nette » (ZAN) qui s'impose et restreint fortement nos marges communales de manœuvre à l'horizon 2050, votre municipalité s'efforce également de faire prendre en compte dans le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) en cours de finalisation à la communauté de communes, ces besoins minimum d'espaces qui permettront l'amélioration du cadre de vie à réserver aux générations futures sampzonnaises.

Merci une fois encore aux bénévoles et Sampzonnais engagés dans les associations qui organisent et participent à la préservation de notre patrimoine et aux diverses animations communales.

Bonne lecture de votre bulletin municipal n° 8 de ce mandat, je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et une belle solidarité entre nous.

Votre maire, Yvon Ventalon

INVITATION

Le Conseil Municipal et le Maire sont très heureux de vous inviter à la traditionnelle cérémonie des vœux

Le jeudi 04 janvier 2024 à 18 heures 00,

Salle polyvalente François Champetier.

LES REALISATIONS

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA R.D. 161 DU PONT A LA MAIRIE

Les travaux d'aménagement en voie partagée de la D161 sur **1260 ml** du pont à la mairie sont terminés et l'enrobé de la chaussée a été rénové sur **1630 ml** jusqu'au cimetière.
Avec en moyenne 4,5 mètres de largeur de chaussée et une vitesse limitée à 50 km/h dans l'agglomération, les véhicules automobiles peuvent désormais se croiser en toute fluidité. Les carrefours, la circulation des piétons sur le trottoir sont sécurisés. La signalétique routière, les accès aux propriétés riveraines et la matérialisation du stationnement temporaire fixent clairement les limites de l'espace public disponible pour tous, piétons, cyclistes et automobilistes.

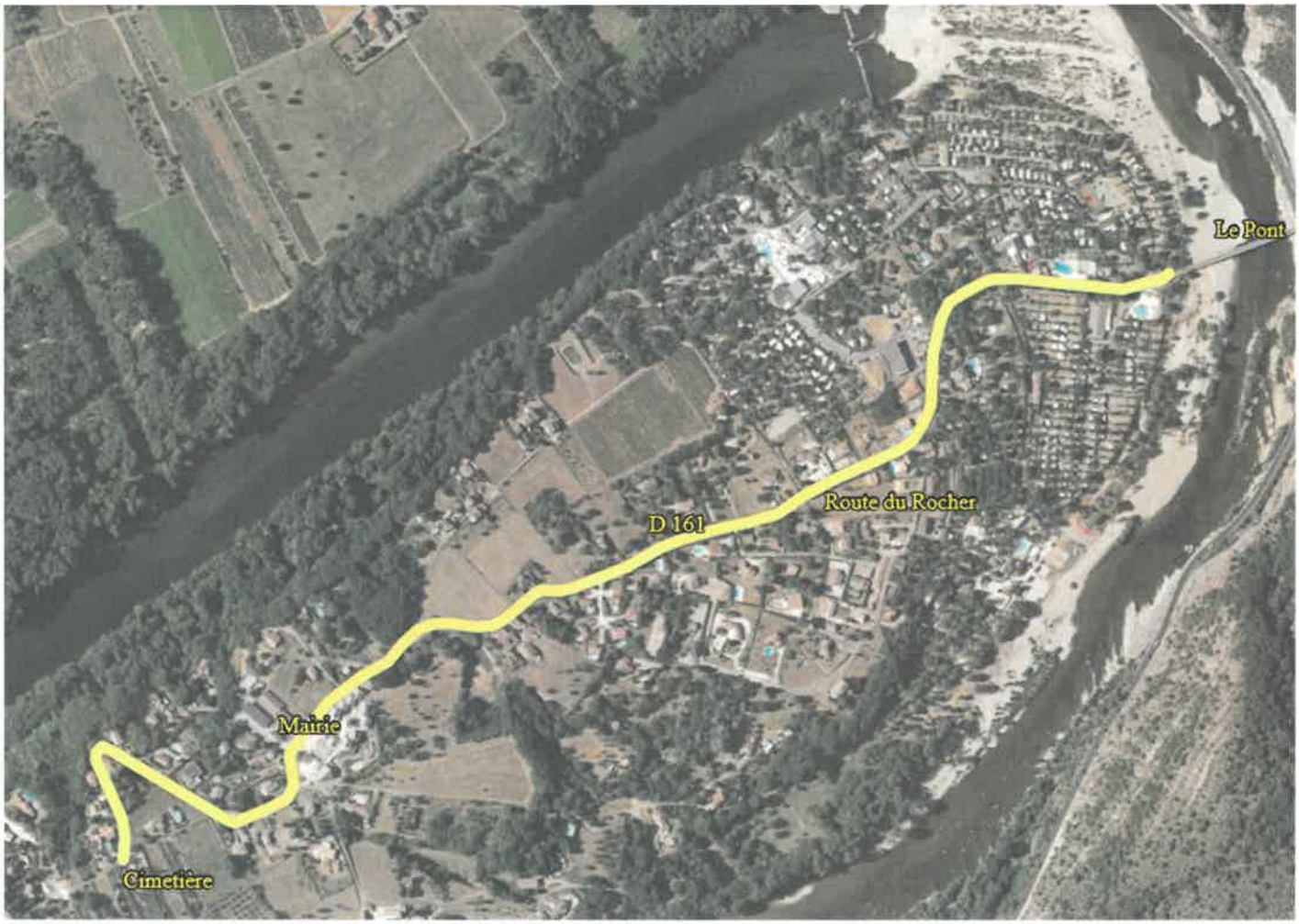

Les travaux d'aménagement réalisés sur la route du Rocher

VISITE DU DÉPUTÉ FABRICE BRUN

Le 7 novembre dernier, notre député et Conseiller régional Fabrice BRUN est venu s'informer sur les projets municipaux en cours (Opération d'Aménagement Programmée de Gadonnes, transition écologique, PLUI...) et il nous a confirmé l'octroi d'une subvention de 121 000 € par la Région Auvergne Rhône Alpes pour la réalisation de la voie partagée du Pont à la mairie.

CŒUR DE VILLAGE (Suite)

Les locaux de la mairie auparavant chauffés au gaz propane sont désormais connectés à la chaufferie collective à bois de pellets assurant depuis 2019 le chauffage des logements du Chêne du Posas et du Bistrot du Rocher. Par cette opération nous espérons obtenir un allègement de la facture énergétique communale.

La mairie et la salle polyvalente sont reliées à la chaudière bois du quartier

Devant la mairie, le trottoir et le cheminement conduisant à la mairie et à la salle polyvalente ont été sécurisés par l'installation de quilles anti-stationnement et de bacs à fleurs.

Sur le parking de la mairie, Guilhain et Alain ont complété l'équipement du parking par l'installation sous les ombrières photovoltaïques d'un éclairage nocturne faible consommation à LED et les places de stationnement ont été matérialisées par des séparateurs en caoutchouc rétroréfléchissants.

Les ombrières sont éclairées et les cases de parking délimitées

LE TRI DE NOS DECHETS MENAGERS

Nous devons nettement nous améliorer pour le tri de nos déchets déposés dans les bacs des ordures ménagères :

Sur les 259,3 kg que nous déposons chacun dans le bac des ordures ménagères, 189,5 kg ne devraient pas s'y trouver, soit 70 % qui devraient être détournés vers une solution de tri ou de gestion à la source !

Retour sur la dernière caractérisation réalisée par le SICTOBA. Objectifs de la campagne :

- Déterminer la part de matériaux valorisables encore présents dans les OMr,
- Identifier le potentiel de matières compostables dans les OMr,

2 campagnes (décembre 2022 et août 2023) avec des résultats quasi similaires

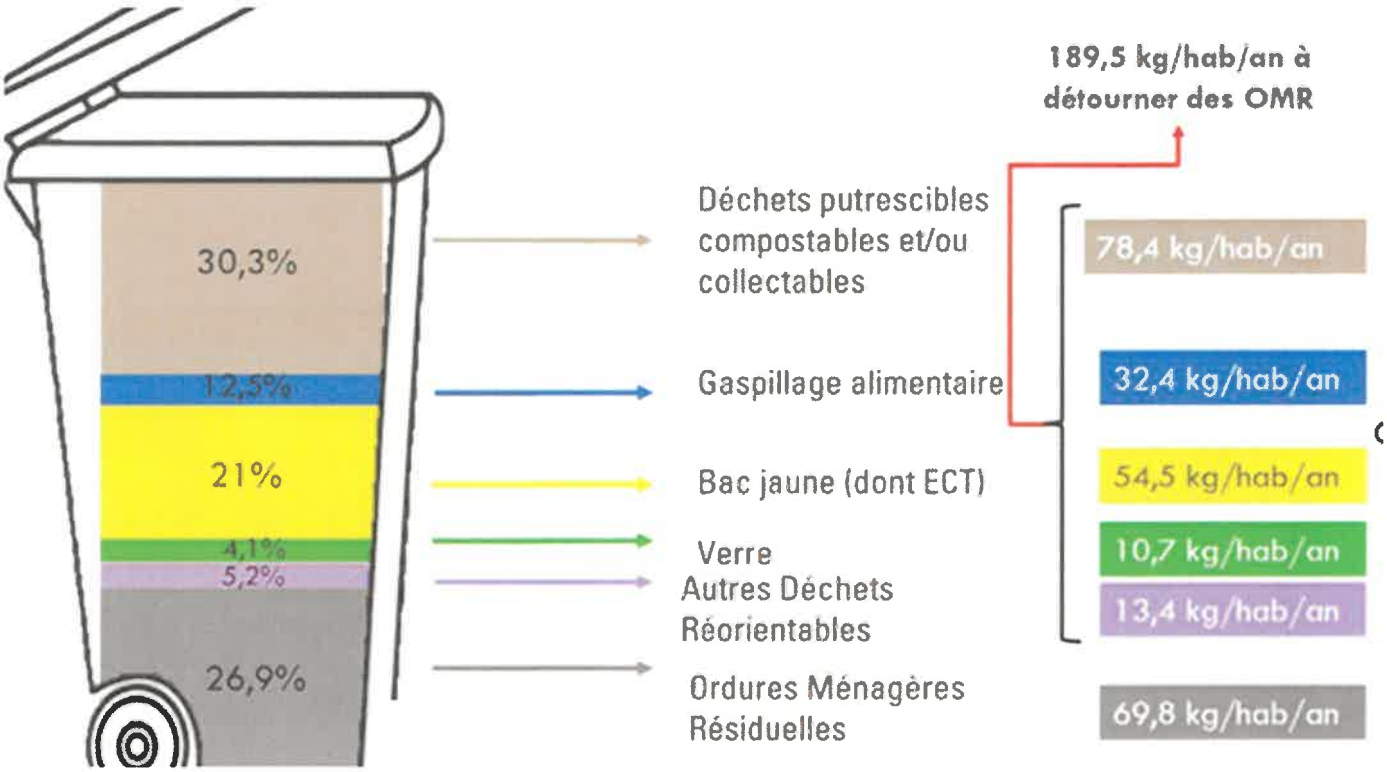

+ de 70 % des OMr pourraient être détournées vers une solution de tri ou de gestion à la source, soit près de 190 Kg / an / habitant.

Encore trop de plastiques et emballages dans les OMr (+ de 21%), surtout sur les nouveaux plastiques concernés par l'extension des consignes de tri.

Un enjeu très important sur le tri des biodéchets, à mettre en lien avec la règlementation et l'échéance du 1er janvier 2024.

LES JEUDI DE SAMPZON

Un public nombreux de vacanciers, de Sampzonnais et d'habitants des communes voisines a participé aux animations communales estivales 2023.

Les spectacles se sont succédés en juillet et août :

06/7 : Théâtre « La Scène sur Cèze »
13/7 : Dusty Guns
20/7 : Duo Summer Dream
27/7 : Joselo Gonzalez
03/8 : Francky Solo
10/8 : Cabaret So Ladies
17/8 : Smileys
24/8 : Eric Derrien et Flow
31/8 : Smileys

Et la participation exceptionnelle des *jeunes de la Colonie de Montreuil* en 2ème partie, le 24/8 !

AIRE DES CAMPING-CARS

Nous avons fait le plein en août !

14 JUILLET 2023

MARCHÉ ESTIVAL

RECENSEMENT 2024

Cette année, SAMPZON réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 18 janvier 2024.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, l'agent recenseur (Guilhain Fabre), vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable pour vous faire recenser, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.
Vous n'avez reçu aucun document d'ici le **18 janvier** ?
Contactez la commune : contact@sampzon.fr
ou Tél. : 04 75 39 62 71.

Guilhain, agent recenseur et Stéphanie, coordinatrice du recensement 2024.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, logements…

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies…
3. **Identifier les besoins** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements…

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

BANQUET DES ANCIENS

Le traditionnel repas des anciens a eu lieu le vendredi 1er décembre.

Comme les années précédentes, ce repas de fête a été préparé par Sandrine, Guillaume et l'équipe du Bistrot du Rocher.

Au menu :

Champagne
***
Pressé de poireaux au foie gras
***
Sauté de chapon aux morilles,
Accompagné de
Gratin dauphinois et
Paperon d'artichaud
***
Assiette de fromages
***
Bûche au chocolat noir,
zeste d'orange et pralin
***
Café

LE NOEL DES ENANTS

Après un spectacle de marionnettes qui a captivé petits et grands, comme chaque année vers la même date, le Père Noël est venu le mercredi 13 décembre rendre visite aux enfants de Sampzon.

Il est arrivé dans la salle polyvalente en tirant derrière lui une cariole remplie de cadeaux qu'il a distribué à tous les enfants sages du village.

Petits et grands ont ensuite partagé un goûté avec le Père Noël

UNE BELLE AVENTURE HUMAINE SAMPZONNAISE

9 sampzonnais ont partagé une belle aventure sportive et humaine à bord du K9 aux couleurs de la commune de Sampzon en participant au **Marathon des Gorges de l'Ardèche.**
L'équipage était composé de Guilhain, Camille, Patrick, Gérard, Rémi, Florian, Marco, Jordy et Alain comme barreur. Le 1er entrainement s'est déroulé le vendredi 6 octobre pour se familiariser avec l'embarcation et se sont succédés jusqu'au marathon.

Une présentation de l'équipage a eu lieu : les participants ont convié les membres du conseil municipal et les membres des associations sampzonnaises autour du verre de l'amitié.

Samedi 11 novembre 2023 à 10 h, l'équipe de Sampzon était prête pour le départ du 39e Marathon international des Gorges de l'Ardèche à bord du C9.

Les conditions étaient idéales avec un bon niveau d'eau et un soleil magnifique. Les supporters étaient aussi au rendez-vous pour soutenir l'équipe au départ comme à l'arrivée. L'équipe a terminé 24/61 au classement général en 2 h 02 min 45 s.
Une belle aventure qui a fédéré les associations de la commune et qui s'est poursuivie en soirée dans la salle polyvalente de Sampzon dans une ambiance festive.
Il semblerait que l'aventure ne s'arrête pas là... l'édition 2024 pourrait être d'actualité !

ACCA

Depuis le mois de septembre l'activité cynégétique se poursuit, mais l'équipe Sampzonnaise a constaté une diminution notable des effectifs de sangliers.

La date de clôture de la chasse est fixée pour cette espèce au **31 mars 2024 au soir**.

LE PERMIS DE CHASSER

Les chasseurs doivent être titulaires d'un permis de chasser. Les épreuves du permis sont constituées d'une partie théorique et d'une partie pratique. Les candidats doivent avoir 15 ans révolus le jour de l'épreuve, mais une fois le permis en poche, ils ne pourront chasser qu'à partir de 16 ans révolus, en rejoignant une Association Communale de Chasse Agrée (ou une chasse privée) de notre département où ces ACCA sont obligatoires.

La formation est assurée par les techniciens de la Fédération Départementale des Chasseurs (FDC 07) et les techniciens de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) se chargent de l'examen.

La formation se déroule en 3 étapes :

1 - Formation théorique (1 journée à la FDC 07, au Col de l'Escrinet)
2 - Formation pratique (1/2 journée au stand de tir de St-Montan)
3 - Les épreuves d'examen sont évaluées par un inspecteur de l'OFB au stand de tir de St-Montan.

Pour tous renseignements complémentaires, contacter la Fédération Départementale des Chasseurs : L'Escrinet – 07200 SAINT ETIENNE DE BOULOGNE – Tél. : 04 75 87 88 20, ou s'inscrire : https://permischasser.ofb.fr

Bonnes fêtes de fin d'année et meilleurs vœux 2024

Le président de l'ACCA, Rémi VENTALON

GYM A SAMPZON

La gym organise le réveillon de la Saint Sylvestre dans la salle polyvalente, une soirée festive, dansante avec un menu gastronomique préparé par le Bistrot du Rocher

L'association compte 28 adhérents. Les cours se déroulent le mardi de 17h45 à 18h45 avec Manou (photo du haut) et le jeudi de 18h à 19h avec Laurence (photo du bas).

Joyeuses fêtes de fin d'année

Le Président, Alain Surel

COMITE DES FETES

Après le succès de l'exposition fossiles et minéraux de cet été, le Comité Des Fêtes a organisé à l'automne les premières **castagnades de Sampzon**. Au programme un vin chaud équilibré, parfumé aux épices, un velouté de potirons fondant, des crêpes bien garnies, sans oublier bien sûr les châtaignes rôties à point par les membres du comité. Merci à toute l'équipe pour son implication !!

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes

Le Président, Alain Surel

ART ET DECO

Pour fêter la fin de l'année, l'association Art et Déco s'est réunie autour d'un bon repas.
Elle vous donne rendez-vous en janvier et vous souhaite de joyeuses fêtes !
Meilleurs vœux 2024 !

La ***Présidente, Patricia FABRE et son équipe***

ENSEMBLE SOLIDAIRE

Visite de notre Présidente fédérale au repas de noël

L'association UNRPA de Sampzon compte 130 adhérents. Ils ont apprécié les différentes animations proposées tout au long de l'année.
96 convives ont partagé le repas de noël. La bonne humeur et la convivialité animent principalement nos rencontres.
Notre prochaine assemblée générale se déroulera le mercredi 24 janvier 2024 à 14h. Cette réunion est ouverte à toute personne voulant intégrer ou participer à ses animations.
Nous souhaitons à tous de très bonnes fêtes de fin d'année.

Le Président, Christian Ponçon

LES AMIS DU ROCHER

Excursion dans les Cévennes

- **24 Septembre :**
Moules/frites et tiramisu, repas préparé par le Bistrot du Rocher un grand merci à
Guilhaume et Sandrine.

-Samedi 14 octobre : Soirée à thème, Chili con carné dansant. Succulent repas, belle ambiance, belle déco !
Belle brochette Mexicaine !!!

Gérard Nogier et Joël Lefévère, vainqueurs de concours de pétanque.

Programme à venir :

- **Dimanche 21 Janvier :** Concert Colette Vigne et galette des rois, à partir de 14h30.

- **Dimanche 25 Février :** 14h30/18h30, après-midi dansante animée par le groupe REGARDS.

-**Samedi 16 Mars, 20h30 :** Concert avec l'harmonie Aubenas/vals, 40 musiciens.

Le bureau des Amis du Rocher, vous souhaitent, un Joyeux Noël, de Belles Fêtes de fin d'année.
Que Santé et Bonheur vous accompagnent tout au long de cette nouvelle année !!!

La *Présidente,* Roselyne TALAGRAND

SAMPZON, ENTRE ROCHES ET RIVIERES

Les travaux de mise en valeur de la fontaine du Bélou sont terminés.

Dimanche 17 décembre 2023 : Cuisson partagée au four des Euses avec les adhérents de l'association et les responsables des associations sampzonnaises !

L'association "Sampzon, entre Roches et Rivières vous souhaite de joyeuses fêtes

La mairie vous accueille le lundi et mardi matin de 9h à 12h
Le vendredi après -midi de 13h30 à 16h30

Tel 04.75.39.62.71
Mail : contact@sampzon.fr
Retrouvez toutes les informations sur **www.sampzon.fr**

commune de
sampzon
Gorges de l'Ardèche